



## UFR LETTRES ET LANGUES

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'UFR DU 19-09-24 / N°01 – Approuvé le 17/10/24

Le directeur de l'UFR Lettres et Langues, Stéphane BIKIALO

#### **Membres élus présents :**

##### ***Collège A :***

Madame HANOTE  
Messieurs BIKIALO, MAGORD

##### ***Collège B :***

Mesdames MARTIN, PICKER, TEIXEIRA  
Monsieur GONZALEZ MEDIANO

##### ***Collège BIATSS :***

Monsieur MADEC

##### ***Collège des Usagers :***

Mesdames CHARLES, GOUSSEAU  
Messieurs MIGNON, BONNARD

##### ***Collège Personnalités extérieures :***

/

#### **Procurations :**

Madame BAGINI à Monsieur BIKIALO  
Madame BLOCH à Monsieur MAGORD  
Monsieur CERISIER à Madame HANOTE  
Madame DIAZ à Madame PICKER  
Monsieur BILLARD à Madame PICKER  
Madame SCHMAL à Monsieur MADEC  
Madame CHARLES-DUPUY à Monsieur MADEC  
Monsieur AL JOUMAA à Madame GOUSSEAU  
Monsieur JOUANNEAU à Madame GOUSSEAU  
Madame THOUVEREZ à Monsieur GONZALEZ MEDIANO  
Monsieur CANAUD à Monsieur GONZALEZ MEDIANO

#### **Invités permanents présents :**

Mesdames GUILLEE, GUILBARD, ROCCHITELLI, LE MOING

#### **Invités ponctuels présents :**

Mesdames ROBERT, RANCON, CONCOLINO, SUBBOTINA, VIGNERON-BOSBACH,  
NICLAIS  
Messieurs GUENEGOU, GAUTREAU

## ORDRE DU JOUR

- 1) Informations générales
- 2) Approbation PV du conseil d'UFR du 4 juillet
- 3) Election binôme référente égalité-diversité
- 4) Vote référentiel des tâches 2024-2025
- 5) Bilan annuel équipe de direction
- 6) Projets étudiants pour 2024-2025
- 7) Présentation lettre de cadrage et budget 2025 en construction
- 8) Point pédagogie et scolarité (règlement des examens, résultat campagne de recrutement et rentrée...)
- 9) Statuts de l'UFR (statuts joints à la convocation)

Monsieur Bikialo accueille les participants. Il ouvre la séance à 14h15.

Le quorum étant atteint (23 présents et représentés), le conseil peut délibérer valablement.

Prise de notes : Marie Martin

Les secrétaires de séances : Annick Gauthier et Céline Guillée

### *Moment de recueillement en mémoire de Vincent Foin.*

## 1) Informations générales

### • Relations internationales :

Josselin Madec, pour le service des Relations Internationales, annonce la création d'une journée internationale le 21 novembre : format plus participatif pour davantage de convergence que les réunions dispersées sur différents jours des années précédentes. Forme de forum ou salon dans le hall de l'UFR avec des stands pour que la communication soit plus fluide. A la pause déjeuner, dégustation de produits locaux, dimension plus festive...

Plusieurs membres du conseil félicitent le service RI pour cette initiative, mais soulignent quelques problèmes d'organisation et de répartition des sessions : les mondes anglophones sont positionnés le matin, pendant les cours qu'il n'est pas possible de banaliser à si brève échéance, d'autant qu'il y a déjà beaucoup d'autres banalisations au cours de l'année. Anne-Cécile Guilbard suggère que les formations qui ont une mobilité obligatoire fassent leur réunion en interne mais que le déjeuner soit ouvert à tous, pour que la « journée » s'ouvre à midi par des festivités et ensuite des réunions en parallèle. Sylvie Hanote invite à repenser à terme à la banalisation pour les années ultérieures, en prévenant beaucoup plus tôt les équipes pédagogiques. Josselin Madec a aussi pensé à des échanges directs sous forme de

stands en plus des réunions en amphithéâtre ou salles, y compris avec celles et ceux qui sont allés effectuer des mobilités les années précédentes. Jeanne Vigneron Bosbach pose la question de l'organisation concrète des stands, entre les destinations réservées à une filière, les anglophones, les ouvertes à tous... Galina Subbotina évoque la possibilité d'ouvrir le projet de diplomatie gastronomique du club de langues slaves à cette manifestation. Tifenn Charles, élue étudiante partie en Erasmus l'an dernier, se fait la porte-parole de ses camarades pour dire que c'est moins impressionnant de prendre la parole sur un stand qu'en amphithéâtre.

- **Accueil des personnels :**

Céline Guillée fait un point RH. Départ en retraite de Thierry Raymond, dont l'absence est effective dès ce vendredi 20 septembre (rattrapage de congés). Nicolas Naud arrive le 1<sup>er</sup> octobre. Recrutement en cours d'un ingénieur d'études en production, traitement, analyse de données et enquêtes pour les laboratoires FoReLLIS et Mimmoc ainsi que d'un service civique pour le CFLE. Anne-Cécile Guilbard rappelle que les équipes d'enseignants doivent accueillir leurs nouveaux collègues.

- **Liste des élus au conseil :**

Céline Guillée fait le point sur la liste des élus au conseil : postes vacants au collège A (Mathias Lavin) et au collège BIATSS (Vincent Foin, remplacé par Corinne Dampuré et Delphine Garcia, qui veut se recentrer sur ses missions) et sans doute des élu.es étudiant.es parti.es. Céline Guillée fait état d'une demande à la DAJA pour des élections partielles car il n'y a plus de nom sur les listes après les trois personnes qui ne font plus partie du conseil d'UFR : elles ne pourront sans doute avoir lieu qu'après les élections à la présidence de l'université en janvier.

Plus généralement, comment rendre plus attractifs et pertinents pour l'ensemble de la communauté la présence au conseil, la prise de décision, les sujets abordés ? Stéphane Bikialo en appelle aux élu.es et plus généralement à tous les collègues pour réfléchir aux changements qui pourraient revaloriser cette instance de conseil et décision.

- **Point sur les élections des conseils centraux de l'UP :**

Céline Guillée fait le point sur élections des conseils centraux de l'UP par vote électronique du 14 octobre 12h au 16 octobre 16h. Affichage papier dans le hall à différentes dates au cours du mois de septembre et octobre.

- **Rencontre patrimoine et logistique :**

Une rencontre entre Stéphane Bikialo, Céline Guillée et Corinne Dampuré avec la Direction Patrimoine et Logistique est prévue dans les prochaines semaines à propos des enjeux bâtimentaires : ils feront remonter la question des bancs qui ont été enlevés dans les couloirs ; du parking pour les personnels (large à 70 places ou plus restreintes près de la BU) ; de la cafétéria qui coûte trop cher et des rapports au CROUS.

- **AG du mardi 17 septembre :**

Anne-Cécile Guilbard rend compte de l'AG du mardi 17 septembre :

Béatrice Bloch souhaitait savoir pourquoi les salles de l'UFR n'étaient pas ouvertes plus largement, quitte à mettre sous clé les appareils audiovisuels ou informatiques coûteux, mais c'est un problème de ménage ; un état des lieux est en cours pour rendre disponibles des salles ; discussion sur le droit ou non de prendre des notes en cours sur ordinateur, à quoi il a été unanimement opposé la liberté pédagogique de chaque enseignant.e.

- **Présentation du roman *Après la Brume* :**

Anne-Françoise Rocchitelli présente *Après la brume*, sorti le 22 août aux éditions Dalva, le premier roman de sa fille, Estelle, qui a été étudiante en Licence ADS et Master Assistant-Réalisateur à Poitiers, puis dans le Master de Création Littéraire au Havre. Le livre est soutenu par les librairies de Poitiers, avec notamment une présentation le jeudi 26 septembre chez Gibert. Stéphane Bikialo en profite pour évoquer la demande d'une étudiante de L2 pour dédier un jeudi après-midi aux créations littéraires des étudiant.es de l'UFR.

- **Université franco-allemande :**

Marion Picker dit un mot de l'université franco-allemande qui finance des programmes de masters, avec possibilité d'associer un troisième pays à un collège doctoral ou autre. Il suffit de signaler un intérêt pour la manifestation du 18 octobre pour pouvoir y assister et déjeuner avec les invités. Et dès jeudi 26 septembre, workshop double dans le cadre du colloque EC2U. Discussion ouverte sur les langues et les cultures (et leur articulation) pour préparer à un éventuel département de langues dans l'UFR ? Ariane Le Moing rappelle à son tour que les 25 et 26 septembre, une rencontre avec des artistes américains autochtones et des conférences sur la géopolitique américaine sont prévues.

- **Fête de la science :**

Anne-Cécile Guilbard rappelle que la fête de la science, le 8 octobre, sera préparée dès le 1<sup>er</sup> par un affichage dans le hall de l'UFR. Un mail a été envoyé aux enseignants-chercheurs pour qu'ils s'inscrivent sur de courts créneaux afin de répondre tout au long de la journée du 8 octobre, à la question « Que quoi travaillez-vous ? ». Anne-Françoise Rocchitelli précise que le même type de manifestation est prévue à la BU du 7 au 10 octobre entre midi et 14h.



Fête de la science de  
l'UFR Lettres & Langu

- **Réflexion sur la mise en place d'un dispositif de mentorat :**

Réflexion sur la mise en place d'un dispositif de mentorat :

Jeanne Vigneron Bosbach rappelle que des visites de l'UFR ont été proposées aux L1 LLCER anglais, organisée par Joasha Boutault, Kelly Fazilleau et Jeanne Vigneron-Bosbach, et assurées par des L2 et L3 bénévoles ; elle propose qu'on y pense plus collectivement, notamment en essayant de défrayer les volontaires. Stéphane Bikialo et Julien Rault avaient aussi mis en place un dispositif de mentorat en Lettres. A débattre en commission de la pédagogie. Josselin Madec rappelle que la tutothèque rassemble tous les outils numériques de l'université : <https://tuto.appli.univ-poitiers.fr/> (il est possible d'en demander à Marigel Garcia Lozano une présentation). Kylian Gautreau, un délégué étudiant, rappelle que l'AFEV a aussi un programme de mentorat. Il faudrait articuler toutes ces démarches, les faire converger. Céline Guillée et Corinne Dampuré ont rencontré le délégué de l'AFEV pour éviter les doublons : l'AFEV va d'ailleurs réduire le nombre de délégués de 6 à 4 en raison de l'augmentation des démarches des départements. Kylian Gautreau rappelle aussi que l'Association des étudiants LEA est relancée, avec une première réunion le jeudi 26 septembre et un dispositif de membre relatif pour les non LEA. Stéphane Bikialo suggère d'envoyer un mail pour prévenir toute la communauté et rappelle que le mardi 24 septembre aura lieu une réunion avec toutes les associations étudiantes pour vérifier que chacune a bien ses documents administratifs en ordre et préparer les demandes de budget qui seront votées en conseil d'UFR de novembre.

## 2) Approbation PV du conseil d'UFR du 4 juillet

David Gonzalez Mediano a envoyé un paragraphe pour rendre compte de la discussion du 4 juillet sur la réforme de la formation des enseignants, à laquelle le ministère a renoncé au milieu du mois de juillet pour des raisons apparemment budgétaires mais non de fond. Un groupe de travail s'était monté à l'échelle de l'UP pour reformuler les intitulés de cours ; le conseil d'UFR a voté contre cette adoption et, dans ce cadre, un débat s'en était suivi entre Ludivine Thouverez, Béatrice Bloch, David Gonzalez Mediano... Le paragraphe sera ajouté au PV du 4 juillet.

◆ **Le PV est adopté à l'unanimité moins l'abstention de Sandra Teixeira qui n'a pas eu le temps de lire le PV**

## 3) Election binôme référente égalité-diversité

Anne Debrosse a sollicité, le temps de son CRCT, l'aide de Shirley Niclais pour la mission de référente égalité-diversité. Shirley Niclais se présente donc au conseil d'UFR : concernée depuis toujours par les questions d'égalité, elle exprime sa volonté d'accompagner notamment les victimes de violences sexuelles et sexistes et les parcours de transidentité dans l'UFR, en particulier en ADS où ils se multiplient, et de se former aussi au contact d'Anne Debrosse.

Anne-Françoise Rocchitelli ajoute qu'elle est elle-même référente égalité et inclusion pour les BU et serait ravie de monter avec Shirley Niclais des projets.

◆ **Shirley Niclais est élue référente égalité-diversité (en binôme) à l'unanimité**

Swann Bonnard, élue étudiante, saisit l'occasion pour se faire le porte-parole de protestations étudiantes envers « le pôle Handicap » (désormais Service Handicap Etudiant) : elle évoque en particulier deux cas : une dyspraxie qui aurait été signalée en L1 mais n'aurait toujours pas donné lieu à aménagement pour quelqu'un qui est désormais en L3 ; un étudiant qui ne peut rester debout et souffre de la disparition des bancs dans les couloirs de l'UFR. Il se serait vu répondre qu'il pouvait apporter sa chaise pliante, ce qui semble particulièrement indifférent et brutal en effet. Marie Martin lui signifie son étonnement car Jessica Guillet et elle ont échangé avec l'étudiant en question et c'est lui qui a proposé de laisser sa chaise pliante à l'accueil, sans jamais se plaindre du tout de cette solution provisoire. Sur le premier cas évoqué, elle ne peut se prononcer en détail sans en savoir plus mais affirme que personne à sa connaissance n'a jamais été laissé de côté par le SHE qui reçoit tout le monde avec beaucoup de sérieux et de dévouement, malgré le départ d'un de leurs collègues et l'augmentation des demandes (et donc des délais de traitement). Plus généralement, elle redit qu'elle est à la disposition des étudiant.es qui peuvent lui écrire ([marie.martin@univ-poitiers.fr](mailto:marie.martin@univ-poitiers.fr)) et qu'il suffit de dialoguer pour lever les malentendus et les résoudre plus efficacement que de les exposer en conseil d'UFR. Anne-Françoise Rocchitelli rappelle elle aussi que les handicaps sont pris en compte malgré les délais de plus en plus longs. Stéphane Bikialo conclut que l'UP ne peut se vouloir inclusive sans s'en donner les moyens financiers et humains.

## 4) Vote référentiel des tâches 2024-2025

Un nouveau référentiel issu du CA (avec des propositions de l'UFR reprises notamment sur les référents et sur le cumul des responsabilités)

Lecture commentée du référentiel :

- Certaines fonctions sont désormais prises en charge par l'UP et non l'UFR, comme la référente égalité (la référente handicap était déjà prise en charge par l'UP).

- Les modifications proposées ont pour but de s'inscrire au maximum dans le cadre de ce référentiel de l'UP (ce qui n'était pas toujours le cas) mais sans léser les départements et collègues qui assument des charges administratives. En effet, les augmentations ou baisses découlent de ces nouvelles règles de l'UP.
- L'équipe décanale regrette que l'UP maintienne une confusion entre départements et « départements de formation », et ne prenne en compte que nombre d'étudiants pour les directions de département et les responsables de formation (alors que l'UFR avait fait la demande de prise en compte du nombre de collègues pour les départements, du nombre d'étudiant.es pour les formations et du nombre de parcours en master). Le référentiel UP n'est pas forcément adapté aux spécificités de l'UFR.

Jeanne Vigneron Bosbach demande si les vacataires sont pris en compte dans le nombre de collègues : Stéphane Bikialo reconnaît que ce n'est toujours pas le cas.

Julie Rançon note une baisse significative du référentiel au CFLE et rappelle qu'il y avait 100h de décharge à son arrivée en poste, 48h depuis quelques années et 36h cette année seulement. Stéphane Bikialo rappelle que cette baisse s'est doublée d'un accroissement de l'accompagnement administratif, avec recrutement d'une gestionnaire de formation (à la place d'une ingénieure d'études), d'une responsable administrative et d'un service civique, en plus de la secrétaire déjà en poste. Il ajoute que 24h de référentiel ont été créés pour la responsabilité pédagogique, 24h pour les suivis de projets, et 18h pour les RI (ces heures n'existaient pas avant), ce qui crée en fait une augmentation de 54h pour le CFLE et une clarification des tâches respectives...

Julie Rançon insiste néanmoins sur le fait que la coordination de projets devrait y être revalorisée car elle comporte de nombreuses charges et pourrait rapporter des financements internationaux mais, en l'état, elle est impossible à mener à bien. Elle évoque un fort sentiment de pression de la part du CA pour pousser le CFLE à accepter de monter des projets internationaux malgré le sous-encadrement et au risque du burn-out des équipes. Stéphane Bikialo répond que ce qui a existé lorsqu'elle était directrice (2020-2022) est révolu, car il réitère une position de principe ferme qui consiste à ne se sentir obligé à rien par l'institution et à assumer des refus lorsque les charges ou les délais sont intolérables. A ce jour, il n'a reçu aucune pression de l'UP qui laisse l'équipe décanale maîtresse de la politique d'UFR.

- Les lignes de référentiel de l'UP sur les stages, projets tutorés et insertion professionnelle permettent une augmentation de référentiel de 12h et seront utilisées par les directions de département pour égaliser ou revaloriser les charges en fonction des spécificités internes.

David Gonzalez Mediano demande comment sont comptés les étudiant.es qui suivent des parcours à cheval sur LEA, LLCER, MEEF. Stéphane Bikialo indique que cela n'a jamais été pris en compte (l'UE5 n'est pas comptée par exemple) et se montre ouvert à retravailler ces décomptes l'année prochaine, en y ajoutant aussi le nombre de collègues. Il suggère d'envoyer le fichier aux collègues de chaque département pour qu'ils aident à compter au mieux.

Sylvie Hanote attire l'attention sur le fait de dissocier comptage des licences et masters car dans un master SDL, il y a des étudiant.es d'anglais, de lettres... Et ce n'est peut-être pas la seule formation dans ce cas. Stéphane Bikialo a procédé de cette manière pour évaluer les effectifs à l'échelle des départements et non des formations.

Sylvie Hanote déplore que l'offre de formation actuelle ait refermé les logiques transversales que les offres précédentes avaient permises. Stéphane Bikialo lui répond qu'il espère qu'il sera possible de les rouvrir à la prochaine NOF.

- Changement au niveau du référentiel des responsabilités d'échanges internationaux : 12h par mention (15 mentions) que les RI répartiront en fonction des besoins.

Recherche d'un.e responsable des UE4 PLC (Professeur des Lycées et Collèges) pour développer et articuler avec les masters MEEF : Béatrice Bloch pourrait en assumer la charge. Entre temps, c'est Sylvie Schmal, Efi Lamprou et Stéphane Bikialo qui font le travail.

Julie Rançon revient sur la question du référentiel et propose qu'on utilise une partie du référentiel RI UP pour financer certains projets CFLE qui lui semblent être présentés comme « obligatoires » par l'UP en raison de leur dotation financière, alors même qu'ils comportent une charge de travail à temps plein qui n'est pas assez rémunérée. Stéphane Bikialo redit qu'il suffit de refuser ces prétendues injonctions, individuellement et en équipe. Julie Rançon lui oppose que la pression financière est telle qu'il est difficile de dire non et évoque par exemple le projet BRAVO (Bienvenue aux Réfugiés, Améliorer leurs Vies sur le territoire : <https://cfle.univ-poitiers.fr/bravo/>). Sylvie Hanote abonde en rappelant que ce projet est le seul projet qui ait été présenté au CA de l'université. Elle ajoute néanmoins que c'est sans doute le statut particulier du CFLE au sein de l'UFR qui est en cause dans le sentiment de pression et d'obligation ressentie par les équipes du CFLE à monter les projets ou répondre à l'homologation. Stéphane Bikialo réitère la possibilité de dire non et le soutien de l'équipe décanale aux éventuel futurs refus du CFLE. André Magord incite à n'affronter ces énormes projets chronophages qu'à plusieurs, et avec l'aide du SURIEE.

En définitive, augmentation du référentiel d'une centaine d'heures par rapport à celui de l'année dernière.

## 5) Bilan annuel équipe de direction

Marion Picker suggère de trouver une meilleure articulation entre l'AG ouverte aux questions de la communauté et le conseil d'UFR plus restreint, par exemple en commençant les conseils d'UFR par 1h d'AG puis d'enchaîner avec les seuls élus. Stéphane Bikialo rebondit en notant qu'il y a peu d'EC aux AG mais surtout des BIATSS et étudiants, alors que le conseil est de fait plus centré sur les EC. Anne-Cécile Guilbard pense qu'il y aurait une impossibilité logistique à faire un conseil en amphi et en « chasser » ensuite le public pour enchaîner sur le conseil.

Kylian Gautreau, délégué étudiant, suggère de programmer les AG avant les réunions de bureau du lundi, qui serviraient donc à traiter les problèmes qui auraient émergé en AG. Il loue la manière dont l'équipe décanale a renoué un dialogue manifestement fracturé par l'ancienne équipe. Stéphane Bikialo voudrait accentuer les remontées des étudiants (repenser le statut de l' élu étudiant ?) et poursuivre en étant plus moteur et plus efficace.

Sandra Teixeira trouve au contraire que les AG avant le conseil permettent de filtrer les problèmes et choisir de faire remonter ou non au conseil d'UFR les questions ou problèmes. Elle incite les collègues à débattre davantage entre eux en amont et ensuite mobiliser leurs élus.

Kylian Gautreau, délégué étudiant, constate aussi le désintérêt des étudiants envers ces assemblées générales ou élues. Stéphane Bikialo suggère que la liste des élu.es étudiant.es essaie de toucher ses camarades par un mail, peut-être une adresse fonctionnelle. Il faudrait aussi pouvoir résoudre plus vite les problèmes soulevés par les étudiant.es, même si la volonté de collégialité et la nécessité d'explorer en amont les conséquences administratives des décisions allongent le temps de réponse.

Tifenn Charles, autre déléguée étudiante, suggère à son tour un trombinoscope des élu.es étudiant.es et des présentations en amphi pour incarner visiblement leur fonction. Un espace physique, avec peut-être une permanence ?

Kylian Gautreau trouve que les interventions en amphi ne fonctionnent pas pour susciter l'intérêt des étudiants.

Jeanne Vigneron Bosbach se demande si l'UP ne pourrait pas fournir une infographie ou une BD pour présenter le conseil d'UFR.

Swann Bonnard suggère de déposer un cahier de doléances à l'accueil.

Marion Picker rappelle qu'il existe déjà un registre de signalement concernant la santé, la sécurité au travail et le harcèlement, à demander à Corinne Dampuré, qui transmet ensuite à l'UP en listant ce qui existe déjà pour remédier aux situations problématiques.

Sylvie Hanote dit préférer le principe de la boîte aux lettres à celui du cahier où des noms propres pourraient être écrits noir sur blanc.

Céline Guillée précise alors que les noms sont toujours très vite anonymisés dans ce registre. Sur une note plus positive, une boîte aux lettres ou un cahier pourrait être aussi l'occasion de faire remonter les projets des étudiants.

Kylian Gautreau répond à Jeanne Vigneron Bosbach que les délégués étudiants ont accès aux noms et contacts des délégués de chaque promotion et qu'ils les sollicitent par mail, mais parfois sans réponse malheureusement.

Le bilan s'avère donc positif.

Stéphane Bikialo souligne à son tour certains enjeux pour l'équipe de direction :

- Tenir le fonctionnement en équipe / collégial (ce qui met beaucoup plus de temps que de décider seul) et lutter contre l'individualisation pour obtenir encore plus de transparence et de compréhension des enjeux pour les campagnes de postes ou les avancements
- Multiplier les espaces de discussion et d'information respective
- Revaloriser le R(echerche) de l'UFR
- Adapter les statuts au mode de fonctionnement idéal de l'UFR et non l'inverse. Mise en œuvre plus nette des statuts, en particulier au niveau des départements. Révision des statuts avec le rétro-planning suivant : décision conseil d'UFR le 17 octobre ou 14 novembre > envoi au CSA le 30-11 maxi pour passage au CSA du 10-12 et CA du 11 ou 20-12
- Régler la question du parking pour les personnels et de la cafétéria

## **6) Projets étudiants pour 2024-2025**

Présentés au prochain conseil d'UFR, comme l'élection des nouveaux assesseurs BIATSS et étudiants.

## **7) Présentation de la lettre de cadrage et budget 2025 en construction**

Diminution légère du budget dans la lettre de cadrage envoyée comme chaque année par l'UP fin juillet.

L'équipe décanale envisage de continuer à augmenter le budget des formations (initié l'année dernière).

L'équipe décanale envisage de maintenir un budget de fonctionnement (200 euros ou plus) pour les associations.

L'équipe décanale veut augmenter sensiblement le budget de la recherche, notamment pour prendre en charge la moitié des COS (d'où 10000 euros sur 2025 à prévoir).

Réunion à venir pour affiner les démarches qui permettraient de récupérer plus de taxe professionnelle (elle se compte en dizaine de milliers d'euros en SHA).

Sylvie Hanote exprime sa gratitude d'ancienne directrice du FoReLLIS envers l'UFR qui envisage de financer enfin la moitié des COS qui étaient pris en charge par les laboratoires de recherche, ce qui est aberrant.

André Magord suggère de présenter ce geste marquant comme une réactivation de la recherche au sein de l'UFR, ce à quoi Sylvie Hanote s'oppose au motif que, même si l'UP a voulu séparer fermement les dotations formation et recherche, c'est au fond un partenariat. Stéphane Bikialo répond qu'il trouve en effet normal que les COS soient financés mais cela va coûter 10000 euros sur les 12000 euros du budget recherche de l'UFR.

Sylvie Hanote demande aussi pourquoi il n'y a plus de budget rectificatif.

Céline Guillée précise qu'il n'y a plus qu'un seul budget rectificatif, et seulement à l'échelle de l'UP et que l'UFR ne peut plus s'y inscrire. Elle suppose que c'est une question de charge de travail et donc de coût et de réglementation.

## **8) Point pédagogie et scolarité (règlement des examens, résultat campagne de recrutement et rentrée...)**

Antoine Guénéguou fait état d'un rapport de la DGSIP du 27 avril 2022 qui prévoit une baisse des effectifs de 2% à l'horizon 2030, surtout en master. Rapport Ministère de 2020 à 2030 avec effectifs qui devraient augmenter de 3,7%, mais baisse dans les universités et augmentation IUT, BTS, écoles d'ingénieur, de commerce...

Les effectifs des licences se maintiennent sauf en LEA qui accuse une baisse régulière depuis 2021.

Jessica Robert suggère qu'il y a peut-être eu un problème de communication.

La règle initiale professée par Virginie Laval quand elle était VP : ouverture d'un master à 10, vitesse de croisière à 15. Mais de fait, tous les masters de l'UFR auraient dû fermer à un moment ou un autre si cela avait été appliqué fermement. Noelle Duport a redit que ce sont des choix et arbitrages en interne dans chaque UFR. Pour l'UP, ce ne sont pas les masters qui coûtent, mais les UE4...

Les modifications de niveau 2 (intitulés des cours) et 3 (MCC) des maquettes sur Amétys sont à faire remonter pour le 1<sup>er</sup> octobre. Mais l'idée est de ne modifier que ce qui a vraiment posé problème et, sinon, stabiliser à deux ans de la NOF à venir.

Inscriptions provisoires (car inscriptions possibles jusqu'au 30-09 pour licence et master, et fin novembre pour doctorant.es).

## **9) Statuts de l'UFR (statuts joints à la convocation)**

Les statuts seront envoyés par mail et il faudra les relire, pointer les problèmes et faire les changements nécessaires.

L'équipe décanale a identifié quelques points qui lui semblent à examiner : la possibilité ou non d'un rattachement à un seul département ; le statut de la commission recherche où les laboratoires sont trop représentés et pas assez les responsables de formation, notamment de

master ; le nom de l'UFR, où le département ADS demande depuis plus de 15 ans de figurer d'une manière ou d'une autre ; les modalités d'invitation au conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 17h45.

Les secrétaires de séance :  
Céline GUILLEE  
Annick GAUTHIER

Le directeur,  
Stéphane BIKIALO

